

Connaissance de l'emploi

Le 4 pages du Centre d'études de l'emploi et du travail
Mai 2018

142 le **cnam**
ceet

MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE ET EMPLOI : UNE ANALYSE SPATIALE

Emilie Arnout
post-doctorante, CEET

Environ une personne sur dix en France change de logement chaque année. Si la plupart de ces mobilités ont lieu au sein d'une même commune, on assiste depuis le début des années 2000 à un accroissement des mobilités longues (*i.e.* migration d'un département ou d'une région à l'autre).

L'étude de ces dernières, souvent motivées par un changement de situation professionnelle ou par la recherche d'un meilleur cadre de vie, fait apparaître des dynamiques territoriales fortement opposées entre le Nord-Est et le Sud-Ouest ainsi que des éléments d'attractivité contrastés en matière de marchés locaux du travail ou de localisation de la population.

Visant à déterminer le lien entre évolution de l'emploi et mouvements migratoires des individus, les outils de l'économétrie spatiale mettent en évidence l'influence mutuelle de l'économie locale et des mobilités résidentielles. Ils permettent en outre de vérifier un décalage entre attentes des populations et facteurs de dynamisme économique, qui alimente le phénomène de périurbanisation.

La mobilité géographique concerne tout changement de résidence sur l'ensemble du territoire. Elle peut être due à une modification de la situation professionnelle des actifs et il y a fort à penser qu'au niveau local l'évolution de l'emploi et les mouvements migratoires des individus sont fortement liés.

De fait, on peut, d'une part, supposer que la population « suit » l'emploi, c'est-à-dire que sa localisation dépend de la présence d'un marché du travail dynamique : les ménages mobiles choisissent un lieu de résidence qui offre des opportunités d'embauche nombreuses et de bonne qualité. On peut, d'autre part, estimer que l'emploi « suit » la population : le choix de localisation des entreprises repose sur la proximité d'une main-d'œuvre abondante et qualifiée, mais aussi sur la présence d'un marché de la consommation important. Ce deuxième point est essentiel quand on sait que les modes de

consommation des individus ont évolué au cours des dernières décennies : les ménages consacrent une part de leurs revenus toujours plus élevée pour des dépenses de services ou de biens de consommation produits localement.

Pourtant, partant de ces postulats, il est difficile de déterminer *a priori* si ce sont les dynamiques démographiques qui engendrent la croissance de l'emploi ou si c'est l'inverse.

Ce *Connaissance de l'emploi*, qui s'appuie sur une recherche doctorale (Arnout, 2016), vise à étudier, à l'aide d'outils statistiques, le lien entre mobilité résidentielle et évolution des marchés locaux du travail. L'analyse de ce lien est menée à partir des « zones d'emploi » définies par l'Insee (*cf.* encadré 1) et mobilise les données des recensements de 1999 et 2007 (*cf.* encadré 2). Ce faisant, elle s'intéresse aux facteurs géogra-

phiques et sociodémographiques, ainsi qu'aux caractéristiques des marchés de l'emploi et du cadre de vie, qui permettent d'expliquer les disparités constatées entre territoires.

● Les mobilités longues se sont accrues depuis les années 2000

Les migrations résidentielles ont beaucoup fluctué en France au cours des dernières décennies et sont très dépendantes de la conjoncture économique. L'exode rural des années 1950 s'est caractérisé par de nombreux changements de résidence qui ont contribué à l'urbanisation du territoire. Les mobilités ont ensuite fortement diminué au cours des années 1970-1980. Leur reprise dans les années 1990 s'est traduite le plus souvent par des déménagements intra-communaux ou entre communes voisines. Au début des années 2000, les mobilités entre départements ont fortement augmenté, en partie motivées par le niveau très élevé du chômage et par les injonctions de la politique publique. On estime aujourd'hui qu'environ une personne sur dix change de logement chaque année et que 15 % des mobilités résidentielles entraînent une redistribution spatiale de la population entre départements (Baccaini et Levy, 2009).

À cet égard, l'étude de la hausse des migrations résidentielles de longue distance constitue un enjeu important : celles-ci répondent à des logiques différentes des mobilités courtes (Debrand et Taffin, 2005), qui, elles, n'ont pas d'impact sur la redistribution spatiale de la population. Ainsi, un changement de résidence au sein de la même commune répond le plus souvent à une transformation de la composition des ménages au cours du cycle de vie, qui crée un décalage entre les caractéristiques des logements et les besoins des personnes. À l'inverse, les modifications de la situation professionnelle, qu'il s'agisse de l'entrée dans la vie active, d'un changement d'emploi, d'une mutation ou du départ à la retraite, induisent plus souvent des mobilités de longue distance.

La distinction entre mobilités courte et longue ne fait pas l'objet d'une définition clairement établie, mais relève plutôt d'un choix méthodologique. Dans les travaux cités précédemment, la mobilité longue correspond à un changement de commune, de département ou bien de région. Dans le cadre de cette étude, les mobilités longues concernent l'ensemble des déménagements qui ont lieu entre les « zones d'emploi » de l'Insee (voir encadré 1). L'analyse présentée ici, portant conjointement sur les dynamiques de la population et de l'emploi, fait l'hypothèse que lorsque les individus quittent une zone, ils changent la plupart du temps aussi d'emploi.

● Des dynamiques opposées entre le Nord-Est et le Sud-Ouest de la France

Pour observer les dynamiques migratoires des individus et l'évolution de l'emploi au début des années 2000, on utilise les données des recensements de 1999 et 2007 (cf. encadré 2). À partir de celles-ci, deux indicateurs sont construits : le premier pour mesurer le taux de mobilité relatif à chaque zone ; le second pour établir le taux de croissance locale de l'emploi.

LE DÉCOUPAGE EN ZONES D'EMPLOI

Le découpage en « zones d'emploi » a été réalisé par l'Insee. Ces zones sont des espaces géographiques au sein desquels la majeure partie des individus travaille et réside, et où les entreprises, qui y sont localisées, peuvent recruter la main-d'œuvre nécessaire à leurs besoins. Les mobilités résidentielles qui ont lieu entre ces zones entraînent alors le plus souvent aussi bien un changement du cadre de vie qu'une mobilité professionnelle.

L'analyse ne s'applique qu'à la France métropolitaine continentale, ce qui représente un total de 297 zones. La Corse n'en fait pas partie du fait de sa position insulaire qui crée une discontinuité du territoire et pose de ce fait problème pour les estimations empiriques.

Encadré 2

LES INDICATEURS DES DYNAMIQUES MIGRATOIRES ET DE L'EMPLOI

Le volet « mobilité résidentielle » de l'exploitation complémentaire du recensement de la population de 2007 comptabilise l'ensemble des déménagements qui se sont produits d'une commune A vers une commune B entre 2002 et 2007.

Pour chaque zone d'emploi (cf. encadré 1), le nombre total des flux d'entrées et de sorties a été calculé, afin d'en déduire le taux annuel net de migration. Ce dernier équivaut au rapport entre le solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties) et la population moyenne de la zone au cours de la période. En d'autres termes, il fournit le pourcentage d'évolution de la population imputable aux migrations résidentielles. En parallèle, l'évolution de l'emploi est calculée grâce aux données des recensements de la population de 1999 et 2007 : on appréhende alors pour chaque zone le taux de croissance moyen.

À l'issue de ces traitements statistiques, on observe que les dynamiques résidentielles sont spatialement marquées : elles montrent en effet une forte opposition entre les zones attractives du Sud-Ouest de la France et celles en déclin du Nord-Est du pays¹. En d'autres termes, ce sont les zones situées sur la côte ouest, sur le pourtour méditerranéen et dans la région Rhône-Alpes qui concentrent une grande partie des flux d'entrées, avec peu de sorties (leur solde migratoire est le plus élevé). *A contrario*, ce sont les zones situées au nord et à l'est de la France qui voient la plus grande part de leur population s'installer ailleurs sur le territoire, alors que peu de personnes y emménagent.

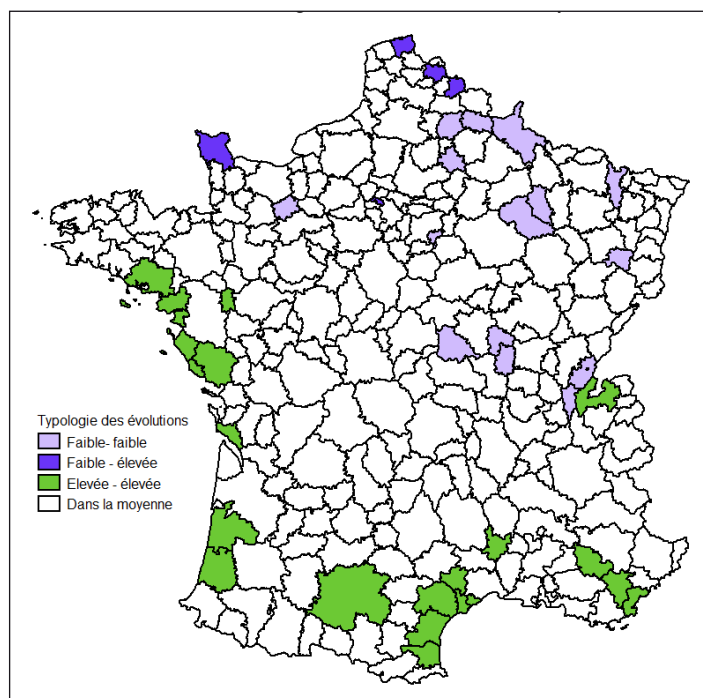
Le contraste est moins marqué lorsque l'on s'intéresse à la croissance locale de l'emploi. De fait, si les opportunités de travail tendent à augmenter dans les zones côtières, probablement en raison du développement des activités présentielle², certains territoires frontaliers du Nord et de l'Est de la France apparaissent aussi très dynamiques de ce point de vue.

¹ Pour plus de détails voir le document de travail TEPP n° 2016-10 : « Attractivité résidentielle et croissance locale de l'emploi dans les zones d'emploi métropolitaines ».

² Les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

La carte propose une typologie des zones d'emploi, qui permet de dresser le portrait de la France métropolitaine au regard des deux indicateurs construits pour nos analyses : le taux de migration net et le taux de croissance de l'emploi (cf. supra). Dans les zones mauves et vertes, les dynamiques migratoires et de l'emploi sont similaires, qu'elles soient toutes les deux fortes (vert) ou faibles (mauve). Les zones violettes se caractérisent par des dynamiques opposées : le taux de migration net y est faible, mais la croissance de l'emploi élevée. Les zones blanches sont celles pour lesquelles au moins un des deux indicateurs est proche de la moyenne nationale³. Au final, on n'observe aucun espace géographique enregistrant une mobilité résidentielle importante qui ne soit pas également dynamique du point de vue de l'emploi.

Taux annuels de migration et de croissance de l'emploi



Source : recensements 1999 et 2007 de la population. Calcul de l'auteur.

Les zones les plus actives selon les deux critères se concentrent sur les côtes de la Nouvelle-Aquitaine, de l'Occitanie et de la Provence-Alpes-Côte d'Azur, alors que les moins actives sont principalement situées dans les Hauts-de-France, le Grand-Est et la Bourgogne-Franche-Comté. On note une particularité des territoires de Lille, Dunkerque, Valenciennes et Cherbourg : l'emploi y croît fortement, alors que les dynamiques migratoires restent faibles.

● Les spécificités des territoires

Au-delà des grandes tendances observées pour la période 1999 à 2007, il est nécessaire de vérifier dans quelle mesure

celles-ci résultent des spécificités territoriales préexistant aux mouvements de population, que plusieurs sources permettent de préciser⁴.

Même si des tendances générales sont à noter, de fortes disparités se confirment à travers le territoire. En effet, si l'emploi a globalement augmenté de 13 % entre 1999 et 2007, les écarts entre les zones sont dus, d'une part, à la croissance variable de l'emploi selon les secteurs : élevée dans la construction (31 %) et les services (18 %), elle est négative dans l'industrie et dans le secteur primaire (respectivement moins 9 % et moins 17 %). Ils s'expliquent, d'autre part, par les évolutions contrastées de l'emploi selon les catégories socio-professionnelles : le pourcentage de cadres et de professions intermédiaires au sein de la population active a augmenté de 27 %, alors que celui des employés et des ouvriers ne s'est accru que de 7 %.

Ainsi, dans les zones les plus dynamiques et les plus attractives, sont surreprésentés les secteurs de la construction et des services, ainsi que les emplois qualifiés, comme par exemple en Provence-Alpes-Côte d'Azur. À l'opposé, dans les zones où l'emploi a le moins augmenté, les postes de travail agricoles ou industriels et les profils peu qualifiés sont prépondérants, comme dans le Nord-Est.

L'observation du taux d'encadrement⁵ confirme la corrélation positive entre qualification des individus et croissance de l'emploi. Par contre, la mobilité résidentielle et l'évolution de l'emploi semblent peu liées au taux de chômage des zones.

Les aménités⁶ naturelles, inégalement réparties sur le territoire, correspondent aux caractéristiques des lieux de résidence (environnement ou entourage social) et sont faiblement, voire non transportables. Elles peuvent être positives ou négatives, selon qu'elles rendent le cadre de vie des résidents plus agréable ou qu'elles le détériorent, mais ont peu d'impact sur la croissance locale de l'emploi.

À l'inverse, elles sont susceptibles d'influencer les migrations résidentielles : celles-ci apparaissent effectivement associées à la proximité d'un littoral (25 %) et à l'ensoleillement de la région (32 %). C'est le cas en Occitanie. Les effets sont plus faibles en ce qui concerne l'offre de logements sur le territoire ou le niveau de la taxation locale. Cependant, on observe que le solde migratoire dépend positivement de la présence de logements récents et de maisons individuelles, alors même que les emplois sont créés là où les maisons sont moins nombreuses. Le niveau de taxation locale a, quant à lui, une influence négative sur la migration résidentielle.

Enfin, le taux de migration net est négativement corrélé à la densité de la population, tandis que la croissance de l'emploi y est positivement associée. Ces résultats vont dans le sens d'un processus de concentration des postes de travail, mais vers une décentralisation de la population.

³ Le taux de migration net ou le taux de croissance de l'emploi sont considérés comme proches de la moyenne dès lors qu'ils sont compris dans un intervalle défini par la moyenne plus ou moins l'écart-type.

⁴ Nous utilisons les données du recensement de la population de 1999, la base sur les revenus fiscaux des ménages en 2000, les bases Eider et Corine Land Cover de 2000, et des données de la Direction générale des finances publiques de 2000.

⁵ Le taux d'encadrement se définit comme le ratio entre les populations occupant un emploi de cadre ou une profession intermédiaire et les employés et ouvriers.

⁶ La notion d'aménité évoque les aspects agréables de l'environnement ou de l'entourage social, qui ne sont ni appropriables ni quantifiables en termes de valeur monétaire.

● Des influences mutuelles entre migrations géographiques et croissance locale de l'emploi

Si la croissance de l'emploi et la mobilité géographique sont intrinsèquement liées, il est toutefois difficile de dire si c'est l'économie locale ou l'évolution démographique qui est moteur dans le processus migratoire sans avoir recours à une modélisation plus complexe (Carlino et Mills, 1985 ; Boarnet, 1994). Cette modélisation, qui utilise les outils de l'économétrie spatiale, cherche à déterminer s'il existe des facteurs territoriaux jouant un rôle significatif, en particulier des effets de débordement (ou d'entraînement) inhérents à la localisation : l'évolution de l'emploi (ou de la population) dans une zone peut dépendre de celles de la population et de l'emploi dans les zones voisines.

Le traitement économétrique des données met en évidence une influence mutuelle de l'activité économique d'une zone et de la mobilité résidentielle. En effet, quand la croissance de l'emploi augmente de 1 % dans une zone, le taux de migration net y est en hausse de 0,276 %. Si le taux de migration net progresse de 1 %, l'emploi s'accroît de 1,064 %. Autrement dit, les ménages mobiles se localisent dans les zones où l'économie est prospère, de même que les entreprises créent des postes de travail à proximité de la main-d'œuvre dont elles ont besoin. Il apparaît donc que, à l'échelle des zones d'emploi, la population « suit » l'emploi et l'emploi « suit » la population.

L'analyse confirme la présence d'effets de débordement : la dynamique migratoire d'une zone dépend positivement de celle de ses voisines, ce qui se traduit par un regroupement des territoires attractifs, d'une part, et de ceux en déclin, d'autre part.

● Une périurbanisation qui accentue l'inégale répartition des emplois et de la population

Les dynamiques migratoires et la croissance de l'emploi s'influencent donc mutuellement. Pourtant, des analyses complémentaires montrent une dissociation entre les attentes des populations mobiles et les facteurs de dynamique économique. De fait, les ménages s'éloignent des grandes agglomérations, qui concentrent les emplois et où la densité de la population est élevée, et s'installent à la périphérie de celles-ci, même si le taux de chômage y est supérieur (le phénomène de périurbanisation a été souligné dans les travaux de Blanc *et al.* [2007] et Henry *et al.* [2001]).

Les caractéristiques du marché du logement et la densité de population sont fortement corrélées à la présence d'aménités naturelles. Elles sont plus nombreuses dans les zones moins

densément peuplées où la part des maisons parmi les logements est plus importante. De ce fait, la densité de population et l'offre de logement jouent un rôle important, et notamment la présence de logements construits récemment, alors que les aménités naturelles n'ont pas un effet significatif sur la migration résidentielle.

Quant aux emplois, ils se regroupent dans certaines zones afin de bénéficier de rendements croissants : c'est particulièrement le cas des emplois qualifiés, dont la concentration permet une augmentation du capital humain et des gains de productivité. Ces emplois sont, de fait, créés dans les zones densément peuplées, où le niveau d'activité initial est élevé et les caractéristiques du marché du travail favorables : la main-d'œuvre y est qualifiée et le taux de chômage faible. La dynamique économique relevant aussi de la structure des postes de travail offerts au sein des zones, elle est plus forte dans les territoires où les emplois résidentiels sont nombreux, c'est-à-dire là où se multiplient les activités commerciales et les services à la personne.

L'étude des liens entre mobilité géographique et emploi confirme deux mouvements divergents déjà connus : la création des emplois suit une logique d'agglomération, tandis que les migrations résidentielles se font au profit des zones périurbaines et sont faiblement corrélées aux dynamiques du marché du travail, notamment au taux de chômage. Si les stratégies résidentielles s'émancipent des contraintes liées à l'emploi, le risque d'une inadéquation grandissante entre la localisation de l'offre et de la demande de travail est à prévoir, risque contre lequel il appartient aux politiques publiques de lutter.

RÉFÉRENCES

- Arnoult É.**, 2016, « Emploi et territoire : trois essais en économétrie appliquée », thèse de doctorat, Université Paris Est.
- Baccaini B., Levy D.**, 2009, « Recensement de la Population de 2006. Les migrations entre départements : le sud et l'ouest toujours très attractifs », *Insee Première*, n° 1248.
- Blanc M., Schmitt B., Ambiaud E.**, 2007, « Orientation économique et croissance locale de l'emploi dans les bassins de vie des bourgs et petites villes », *Economie et Statistique*, 402(1).
- Boarnet M.G.**, 1994, « An empirical model of intra-metropolitan population and employment growth », *Papers in Regional Science*, 73(2).
- Carlino G.A., Mills E.S.**, 1985, « The determinants of county growth », *Journal of Regional Science*, 27(1).
- Henry B., Schmitt B., Piguat V.**, 2001, « Spatial econometric models for simultaneous systems: application to rural community growth in France », *International Regional Science Review*, 24(2),.

Les actualités du Centre d'études de l'emploi et du travail (dernières publications, colloques et séminaires) sont en ligne sur le site : www.cee-recherche.fr

Elles sont également disponibles *via* la lettre électronique flash.cee, ainsi que sur le compte Twitter  [@CeeEtudesEmploi](https://twitter.com/CeeEtudesEmploi).

Centre d'études de l'emploi et du travail

29, promenade Michel Simon - 93166 Noisy-le-Grand Cedex

Téléphone : 01 45 92 68 00 - Mèl : cee@cee-recherche.fr - site : www.cee-recherche.fr

Directrice de publication : Christine Erhel - Rédacteur en chef : Bilel Osmane

Conception technique et visuelle : Horizon - Imprimerie : Horizon C.P.A.P. : 0911 B 07994 - Dépôt légal : 1805-066 - Mai 2018 - ISSN : 1767-3356